

CHÊNE SAUVAGE

GAMME CHÊNE NATUREL

Aubier admis
Nœuds sans limitation
Piqûres de vers limitées
Variations de couleur
Gerces et fentes



Chêne Sauvage, vernis mat. Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

P.A. de Torcé Est / Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : Décembre 2024.

FICHE TECHNIQUE - CHÊNE SAUVAGE

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Choix : SAUVAGE (SA) : Nœuds sans limite de dimension et de nombre, bouchés, partiellement ouverts. L'aubier et les variations de couleur sont admis. Les gerces et fentes de largeur 25 mm maximum sont autorisées sans limite de nombre. Les déformations de surface sont acceptées (légers traits de sciage). Piqûres de vers limitées. Bouchage noir. Roulure tolérée.

Support : Loft Pro : semi-massif sur support contreplaqué.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Brut, Vernis (mat ou incolore), Huile (Natura ou incolore), ou Vernis ROC mat.

Assemblage : Rainure et languette (R+L).

Aspects possibles : Vieilli (sans chanfrein), structuré, brossé, brut de sciage.

Type de pose : A l'anglaise, point de Hongrie, bâton rompu, à la française, coupe de pierre, pont de bateau, échelle.

SUPPORT	SECTION (MM) ⁽¹⁾	PAREMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
LOFT	16 x 180	4,5 mm	2	0,10 m ²
PRO	XXL 20 x 295	4,0 mm ⁽²⁾	2	0,13 m ²

(1) Se référer au tarif pour les longueurs disponibles suivant la section choisie.

(2) Parement de 4,5 mm au lieu de 4,0 mm (ou finition vernis ROC) sur demande, pour atteindre la classe d'usage supérieure.

TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11.
- Collée selon NF DTU 51-2.
- Clouée selon DTU 51-1 (épaisseur minimum 20 mm).

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

SUPPORT	COMPATIBILITÉ		POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
LOFT	16	180	OUI	OUI	OUI	NON
PRO	20	295	OUI	NON	NON	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

ENTRETIEN

Après la pose, il est impératif d'appliquer les produits ci-dessous sur le parquet, suivant sa finition :

FINITION	NETTOYAGE COURANT	ENTRETIEN RÉGULIER ET APRÈS POSE
VERNIS	NETTOYANT	RÉNOVATEUR MAT
HUILE NATURA	SAVON D'ENTRETIEN	HUILE D'ENTRETIEN
HUILE INCOLORE	SAVON D'ENTRETIEN	HUILE D'ENTRETIEN

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 45% et 65%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1 (suivant NF EN 14342)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

ÉMISSIONS EN COV



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT	20 (4,0 mm)		U ₃ P ₂ E ₁ C ₀
PRO	16/20 (4,5 mm)		U _{3s} P ₃ E ₁ C ₀

* Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.